



Séance du Conseil Municipal
du mardi 24 septembre 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF le VINGT-QUATRE SEPTEMBRE à NEUF HEURES, le Conseil Municipal de la Commune d'ORANGE, légalement convoqué le 17 septembre 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances, en session du mois de SEPTEMBRE ;

Sous la présidence de **M. Jacques BOMPARD, Maire**

ETAIENT PRESENTS :

Nombre de membres :

- En exercice : 35
- Présents : 29
- Votants : 34

M. Denis SABON, Mme Muriel BOUDIER, M. Jean-Pierre PASERO, Mme Marcelle ARSAC, Mme Anne CRESPO, M. Claude BOURGEOIS, Mme Catherine GASPA, Adjoint

Mme Edmonde RUZE, M. Armand BEGUELIN, M. Jacques PAVET, Mme Marie-Josèphe MARTIN, M. Jean-Christian CADENE, M. Michel BOUYER, Mme Danielle AUBERTIN, M. Bernard EICKMAYER, Mme Danièle GARNAVAUX, Mme Chantal GRABNER, M. Xavier MARQUOT, M. Jean-Michel BOUDIER, Mme Marion STEINMETZ-ROCHE, Mme Carole PERVEYRIE, Mme Sandy GIL (TRAMIER), M. Nicolas ARNOUX, Mme Christiane LAGIER, Mme Anne-Marie HAUTANT, Mme Régine PELLEGRIN, Mme Yannick CUER et Mme Fabienne HALOUI, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

M. Gérald TESTANIERE	qui donne pouvoir à M. Denis SABON
Mme Marie-Thérèse GALMARD	qui donne pouvoir à M. le Maire jusqu'à son arrivée
Mme Marie-France LORHO	qui donne pouvoir à Mme Catherine GASPA
M. Guillaume BOMPARD	qui donne pouvoir à M. Claude BOURGEOIS
Mme Christine BADINIER	qui donne pouvoir à Mme Anne-Marie HAUTANT

Arrivée de Mme Marie-Thérèse GALMARD juste avant le vote des dossiers 14 à 19 (vote groupé)

Absent : M. Gilles LAROYENNE

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Marion STEINMETZ-ROCHE est nommée secrétaire de séance.



Monsieur le Maire, avant de passer à l'ordre du jour, procède à l'installation de Madame Régine PELLEGRIN en remplacement de Monsieur Alexandre HOUPERT, puis soumet le procès-verbal sommaire de la séance du 28 juin 2019 à l'approbation du Conseil.

Ce dernier est approuvé à la majorité :

2 voix contre : Mmes Anne-Marie HAUTANT et Christine BADINIER

1 abstention : Mme Fabienne HALOUI.

Puis Monsieur le Maire donne lecture d'une information relative aux mises à disposition d'agents de la Ville, du CCAS et de la CCPRO

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

- 1 **ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (O.A.P.) N° 3 DITE « DU GRENOUILLET » AU PLAN LOCAL D'URBANISME – ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION BL N° 37 SISE CHEMIN DE QUEYRADEL APPARTENANT A MONSIEUR FREDERIC AUBERT-TILLY**

↳ Le Conseil Municipal DECIDE D'ACQUERIR la parcelle cadastrée section BL n° 37, d'une contenance de 486 m², sise chemin de Queyradel, appartenant à Monsieur Frédéric AUBERT-TILLY, au prix de 2,00 € le mètre carré

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

32 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



- 2 **QUARTIER FOURCHEVIEILLES – RETROCESSIONS FONCIERES PAR LA SOCIETE H.L.M. « LE NOUVEAU LOGIS PROVENCAL-CDC HABITAT SOCIAL » AU PROFIT DE LA VILLE EN VUE DU CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

↳ Le Conseil Municipal DECIDE d'acquérir, à titre gratuit, les parcelles cadastrées section AD n°14, 20, 28 et 36 sises quartier Fourchevieilles, appartenant à la société H.L.M. «LE NOUVEAU LOGIS PROVENCAL - CDC HABITAT SOCIAL » domiciliée 22 allée ray Grassi à MARSEILLE (13008) et DECIDE le classement dans le domaine public communal desdites parcelles

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

32 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



- 3 **CONSTITUTION D'UN NOUVEAU GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA CCPRO ET LES COMMUNES DE CHATEAUNEUF-DU-PAPE, COURTHEZON, JONQUIERES ET ORANGE POUR LA FOURNITURE DE SERVICE DE TELEPHONIE MOBILE – SIGNATURE DE LA CONVENTION**

↳ Le Conseil Municipal DECIDE d'adhérer au groupement de commandes pour la fourniture de service de téléphonie mobile, APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes désignant la CCPRO coordinateur du groupement et l'habilitant à attribuer, signer et notifier les marchés publics selon les modalités fixées dans cette convention et AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette dernière

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

32 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



4 PRESTATION D'ASSURANCE POUR LES BESOINS DE LA VILLE – ANNEES 2015 A 2019 – MODIFICATION DES MARCHES – DELAI

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** la passation d'un avenant aux marchés d'assurances concernant la prolongation de leur durée de 6 mois

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
32 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



5 LOCATION DU THEATRE ANTIQUE PAR LA VILLE – CREATION DE NOUVEAUX TARIFS

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les nouveaux tarifs de location du Théâtre Antique tels que précisés dans le tableau présenté

**4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme PELLEGRIN, Mme BADINIER et Mme CUER)
30 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



6 COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT DE LA COLLECTIVITE

↳ Le Conseil Municipal **DESIGNE** comme représentant de la collectivité au sein de la commission consultative des services publics locaux, **Madame Régine PELLEGRIN**, Conseillère Municipale, en remplacement de Monsieur Alexandre HOUPERT, Conseiller Municipal démissionnaire

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



7 ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA REALISATION DU DOCUMENT UNIQUE DE LA CCPRO ET DE SES COMMUNES MEMBRES

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE** d'adhérer au groupement de commandes pour la réalisation d'un document unique pour la CCPRO et ses communes membres, **APPROUVE** la convention constitutive du groupement de commandes désignant la CCPRO coordinateur du groupement et l'habilitant à attribuer, signer et notifier les marchés publics selon les modalités fixées dans cette convention et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette dernière

**3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme CUER)
31 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



8 MARCHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE L'ARGENSOL - GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE D'ORANGE ET LA CCPRO – MONTANT A ENGAGER POUR LE LOT 4 ESPACES VERTS

↳ Le Conseil Municipal **PREND ACTE** du montant définitif du marché à engager pour le lot 4 : ESPACES VERTS, marché attribué à l'entreprise SRV BAS MONTEL, qui s'élève à 179 853.60 € HT et

AUTORISE Monsieur le Maire à engager les crédits nécessaires à l'exécution financière de ce marché

2 ABSTENTIONS ((Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
32 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



- 9 APPROBATION D'UNE CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE D'ORANGE, LE CCAS DE LA VILLE D'ORANGE ET LE CCAS DE LA VILLE DE BOLLENE - MARCHE DE FOURNITURE DE COLIS DE NOEL

↳ Le Conseil Municipal APPROUVE, d'une part, la constitution d'un groupement de commandes entre la Commune d'ORANGE, le CCAS de la Ville et celui de la Ville de BOLLENE pour l'achat de colis de Noël et, d'autre part, les termes de la convention et AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention

3 ABSTENTIONS (Mme PELLEGRIN, Mme CUER et Mme HALOUI)
2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



- 10 DIFFUSION DU BULLETIN MUNICIPAL – PERIODE PRE-ELECTORALE - MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

↳ Le Conseil Municipal DECIDE de modifier le règlement intérieur concernant l'expression des élus

3 ABSTENTIONS (Mme PELLEGRIN, Mme CUER et Mme HALOUI)
2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Denis SABON

- 11 REVISION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL ARRETE AU 1^{er} OCTOBRE 2019

↳ Le Conseil Municipal ADOPTE les modifications présentées du tableau des effectifs

2 ABSTENTIONS ((Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
32 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



- 12 APPROBATION ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION-CADRE « ASSISTANCE ET CONSEIL EN ORGANISATION, RESSOURCES HUMAINES ET STATUTAIRES » AVEC LE CENTRE DE GESTION DE VAUCLUSE

↳ Le Conseil Municipal APPROUVE les termes de la convention-cadre « Assistance et Conseil en Organisation, Ressources Humaines et Statutaires » du CDG 84 et AUTORISE Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ladite convention-cadre

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Anne CRESPO

13 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM - EXERCICE 2019 - DECISION MODIFICATIVE N° 1

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les modifications budgétaires énoncées

3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme CUER)

31 VOIX POUR

ADOpte A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Jean-Pierre PASERO

Les dossiers 14 à 19 ont été votés de manière groupée

14 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU BILLARD CLUB ORANGEAIS

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 100 € au Billard Club Orangeois

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote pour ce dossier

33 VOIX POUR

ADOpte A L'UNANIMITE



15 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LA BOULE ATOMIQUE ORANGE »

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 800 € à la Boule Atomique Orange

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote pour ce dossier

33 VOIX POUR

ADOpte A L'UNANIMITE



16 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES CAVALIERS DE LA MARTELIERE

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 300 € aux Cavaliers de la Martelière

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote pour ce dossier

33 VOIX POUR

ADOpte A L'UNANIMITE



17 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CLUB DES DINOSAURES DE BILLARD AMERICAIN

👉 Le Conseil Municipal **DECIDE D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle 100 € au Club des Dinosaurés de Billard Américain

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote pour ce dossier

33 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



18 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA SECTION VOLLEYBALL DU COLLEGE ARAUSIO

👉 Le Conseil Municipal **DECIDE D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 500 € à la Section Volleyball du Collège Arausio

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote pour ce dossier

33 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



19 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « MISTRAL TRIATH' CLUB ORANGE »

👉 Le Conseil Municipal **DECIDE D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 900 € au Mistral Triath'Club Orange

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote pour ce dossier

33 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Marcelle ARSAC

20 APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES ACTIVITES ADULTES ET SENIORS ORGANISEES DANS LE CADRE DU CENTRE D'INITIATION A L'ENVIRONNEMENT DE LA VILLE D'ORANGE

👉 Le Conseil Municipal **APPROUVE** le règlement intérieur des activités adultes et seniors organisées dans le cadre du Centre d'Initiation à l'environnement de la ville d'Orange et **DECIDE** de son application à compter du 1^{er} octobre 2019

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Anne CRESPO

21 BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE D'ORANGE – EXERCICE 2019 - DECISION MODIFICATIVE N° 2

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les modifications budgétaires présentées

4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, Mme CUER et Mme HALOUI)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Catherine GASPA

22 APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES SERVICES DE TRANSPORT SCOLAIRE DE LA VILLE D'ORANGE

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le règlement intérieur des services de transport scolaire de la ville d'Orange et **DECIDE** de son application à compter du 1^{er} octobre 2019

4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, Mme CUER et Mme HALOUI)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



23 BUDGET ANNEXE TRANSPORT ORANGE - EXERCICE 2019 - DECISION MODIFICATIVE N° 1

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les modifications budgétaires présentées

4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, Mme CUER et Mme HALOUI)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Xavier MARQUOT

24 BUDGET ANNEXE DE L'EAU – TRANSFERT DE COMPETENCES ENTRE LA VILLE D'ORANGE ET LA CCCPRO - COMPLEMENT DE MISE A DISPOSITION DE L'ACTIF

↳ Le Conseil Municipal **ADOPTE** le tableau complémentaire au procès-verbal initial concernant la remise de l'actif transféré entre la Commune d'Orange et la CCCPRO

4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, Mme CUER et Mme HALOUI)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



25 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT– TRANSFERT DE COMPETENCES ENTRE LA VILLE D'ORANGE ET LA CCCPRO - COMPLEMENT DE MISE A DISPOSITION DE L'ACTIF

↳ Le Conseil Municipal **ADOPTE** le tableau complémentaire au procès-verbal initial concernant la remise de l'actif transféré entre la Commune d'Orange et la CCCPRO

4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, Mme CUER et Mme HALOUI)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



**26 CHIMIREC MALO – SITE DU COUDOULET –
PROJET D'ARRETE PREFECTORAL COMPLEMENTAIRE INSTITUANT DES SERVITUDES D'UTILITE
PUBLIQUE – AVIS FAVORABLE
PROJET D'ARRETE PREFECTORAL COMPLEMENTAIRE RELATIF A LA SURVEILLANCE POST-
EXPLOITATION DES EAUX SOUTERRAINES : AVIS FAVORABLE SOUS RESERVES**

↳ Le Conseil Municipal **EMET un avis favorable** sur le projet d'arrêté préfectoral complémentaire instituant des servitudes d'utilité publique et **un avis favorable sous réserves** que le projet d'arrêté préfectoral complémentaire relatif à la surveillance post-exploitation des eaux souterraines intègre la demande de la commune relative à l'extension du réseau de surveillance, au droit des habitations situées en aval hydraulique du site, en complément du réseau de surveillance du site proposé et uniquement sur les captages ou forages déclarés et/ou autorisés

**M. Armand BEGUELIN a quitté temporairement la séance et absent au moment du vote
33 VOIX POUR**

ADOPTE A L'UNANIMITE



**27 PRESENTATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU
POTABLE (RPQS) : EXERCICE 2018**

↳ Le Conseil Municipal **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

**3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme CUER)
31 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



**28 PRESENTATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE
L'ASSAINISSEMENT (RPQS) : EXERCICE 2018**

↳ Le Conseil Municipal **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

**3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme CUER)
31 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



La séance est levée à 10 H 40

Vu pour être affiché le : **26 SEPT 2019**

et publié sur le site internet de la Ville

*Conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du
Code Général des Collectivités Territoriales.
Les délibérations peuvent être consultées auprès des
services intéressés conformément à l'article L 2121-26 du
Code Général des Collectivités Territoriales.*



Le Maire,

Jacques BOMPARD.